

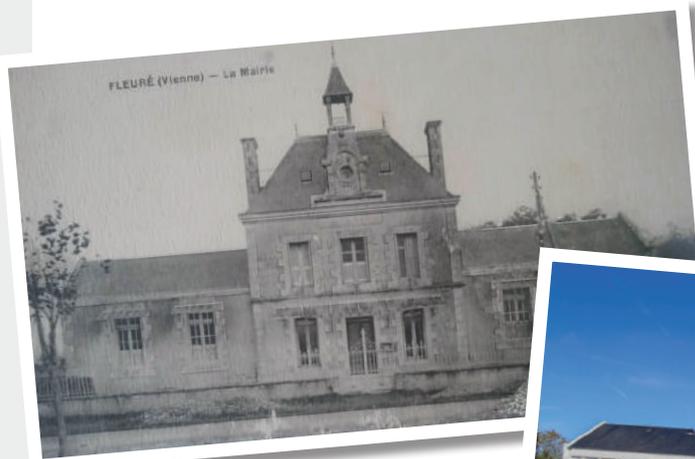
Côté

Fleuré

Magazine municipal 2018



des envies, des idées, des projets !



Mairie

Route de Poitiers

86340 Fleuré

05 49 42 60 15

fleure@departement86.fr

www.fleure86.fr

Tirages

550 exemplaires

Directeur de Publication

Vivian Perroches

Coordinateur

Florence Tucholski

Commission de rédaction

Corinne Bond

Laurence Dos Anjos

Andrée Gerland

J. François Neveu

Catherine Tardy

Composition

graphique et impression

Sipap-Oudin

Crédits Photos

E. Sansiquier

C. Tardy

B. Vrignaud



REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements à toutes les associations pour leur participation à l'élaboration de ce bulletin ainsi qu'à nos annonceurs qui accompagnent la production de ce « Côté Fleuré » et contribuent à la réalisation de chacune des missions de notre collectivité.



SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| MOT DU MAIRE | p. 5 |
| FLEURÉ AUTREFOIS | p. 6 |
| VIE MUNICIPALE | p. 7 |
| Rétrospective 2017..... | p. 7 |
| Budget..... | p. 8 |
| Personnel..... | p. 9 |
| Conseil communal des jeunes..... | p. 9 |
| Commission scolaire..... | p. 10 |
| Commission cimetière..... | p. 10 |
| Commission bâtiments..... | p. 11 |
| Commission communication..... | p. 12 |
| Commission voirie..... | p. 14 |
| Commission urbanisme..... | p. 15 |
| AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG : AVANT - APRÈS | p.16 |
| VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE | p. 18 |
| Bibliothèque..... | p. 18 |
| Valorisation du bénévolat..... | p. 18 |
| Associations communales..... | p. 19 |
| Associations communales et intercommunales..... | p. 26 |
| Association « Coup de cœur » Os Théo Sarcome..... | p. 26 |
| Nouveauté Les Gazouillis..... | p. 26 |
| VIE PRATIQUE | p. 27 |
| Calendrier des manifestations..... | p. 31 |
| Numéros utiles..... | p. 32 |

LE PANIER FLEUREEN

05 49 42 69 96

14 route de Poitiers 86340 FLEURE

ALIMENTATION
PRESSE
TABAC

Lundi Mardi Jeudi Vendredi
7h30 - 12h30 / 15h - 19h30

Samedi
8h - 12h30 / 15h - 19h30

Mercredi
7h30 - 12h30

Dimanche
8h - 12h30

INSTALLATION ENTRETIEN - VENTE



REFECTION PISCINE

LG P A N E L PHOTO
DESIGN REVERSIBLE

**POMPES À CHALEUR - CLIMATISATION
RÉVERSIBLE - CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE**

E-mail : contact@eev86.com
<https://www.facebook.com/ecoenergyvogue86>
web : eev86.com
☎ 06 74 52 04 74 - 86340 FLEURÉ



CLIMATISATION
CHAUD ET FROID

REVERSIBLE
AIR-AIR DAIKIN

POMPE A CHALEUR AIR
EAU SUR PLANCHER

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Ets DINET

05 49 46 20 84

dekra.dinet@orange.fr

12, rue du Petit Roc-Fer - 86280 SAINT-BENOÎT

Lorsqu'une année s'achève, il est l'heure des bilans et des vœux.

2017 aura été une année riche.

Au niveau national, riche en élections : élection du président de la République, des députés, moments où l'on voit s'affronter des nouvelles idées, de nouveaux programmes et qui quelquefois divisent et opposent. Les réformes en cours nous invitent à la plus grande vigilance, puisqu'elles laissent présager une nouvelle fois des diminutions des dotations. Au niveau communal, année riche aussi puisque nous avons poursuivi nos investissements :

- réfection du mur du cimetière, continuation de l'ADAP ;
- enfouissement de l'éclairage ;
- centre bourg ;
- ravalement de l'école, de la mairie et de la poste, changement des menuiseries de cette dernière ;

- réfection de la toiture du préau de l'école ;
- achat de matériels (tracteur, tondeuse autoportée) ;
- panneaux, potelets, barrières ;
- chaudière de l'école ;
- panneau lumineux ;
- décorations de Noël.

Voici en quelques mots les nombreuses réalisations de 2017.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite à tous, mes meilleurs vœux dans vos projets personnels, professionnels ou associatifs pour 2018, et je vous invite cordialement aux vœux que je présenterai à la population le samedi 13 janvier à 18 h 30 salle René Taudière.



Vivian Perroches
Maire

ÉQUIPE MUNICIPALE DES ÉLUS DE PROXIMITÉ POUR CHACUN DE VOUS



Andrée Gerland



Annette Henault



Carolle Gremillet



Catherine Tardy



Corinne Bond



Denis Lacour



Evelyne Sansiquier



Florence Tucholski



Jacques Desplebin



Jean-François Neveu



Laurence dos Anjos



Wilfried Charles



Yann Meheux-Driano



Yannick Jaucen

Travaux
d'Aménagement
Intérieur Extérieur
Peinture, Maçonnerie
Bricolage divers
Espaces Verts
Entretien
Parcs et Jardins
Travaux de clôture

**Atout
Services**



Tél: 06.29.93.70.84

86340 FLEURE

BARRÉ
TP & CARRIÈRES



www.barré-fils.fr

Impasse Lamirande
Rte Poitiers - 86400 CIVRAY
Tél. 05 49 87 28 63
Fax : 05 49 87 44 09
barre.secretariat@orange.fr

IL Y A 100 ANS

Depuis 1912, l'équipe municipale est inchangée. Deux élus sont au front : Mr LOCHON et Mr PETIT.

Il n'y a que 2 réunions du Conseil Municipal (CM) au cours de cette année 1917. La loi du 5 avril 1884 article 46, stipule qu'il y a 4 sessions ordinaires de réunion par an (février, mai, août et novembre), chacune durant 15 jours, sauf celle de mai relative au budget qui peut durer 6 semaines. Les réunions sont publiques.

La première réunion a lieu le 3 juin 1917, à 13 h, c'est un dimanche ! C'est la session de mai.

Elle est consacrée principalement au budget, pour approuver les comptes de 1916 : les recettes s'élèvent à 4 437.88 fr, les dépenses à 4 181.56 fr, soit un excédent de recettes de 256.32 fr. Le budget primitif de 1917 s'élève à 4 572.92 fr, le budget vicinal, pour cette même année, est de 1 407.87 fr. L'aide sociale aux habitants est régie par la commune. La commission administrative du bureau d'assistance répertorie les personnes nécessitant une aide : vieillards, infirmes, incurables, femmes en couche, familles nombreuses...

À chaque réunion du CM, cette commission fait part des personnes qui sont à inscrire sur la liste des bénéficiaires pour l'une des aides.

Ce 3 juin, 2 familles sont proposées pour une aide : la 1^{ère} est une famille de 4 enfants âgés de moins de 13 ans et qui, de ce fait, peut obtenir un soutien pour le 4^{ème} ; la 2^{ème} est celle d'une femme veuve de guerre : « Le CM décide que la veuve M. M.A. sera admise au bénéfice de l'allocation de femmes en couches et de la prime d'allaitement. Le CM est heureux de prendre cette décision, parce qu'il rend ainsi hommage à la situation méritante de cette jeune veuve dont le mari, soldat

au 179^{ème} RI, est décédé des suites de ses blessures sur le champ d'honneur aux tranchées devant Margarevo (Serbie) le 26 mars 1917 ».

La deuxième réunion est celle de la session de novembre, et se tient le 25 novembre à 14 heures.

Le 1^{er} point traite de la proposition des noms des répartiteurs qui sont chargés de répartir certains impôts entre les contribuables.

Le deuxième point étudié au cours de cette réunion fait suite à la loi du 17 août 1917, article 11, relative à la résiliation des baux ruraux. En cas de décès du preneur d'un bien rural, tué à l'ennemi ou décédé des suites de blessures reçues ou de maladie contractée ou aggravée sous les drapeaux, ses héritiers peuvent demander la résiliation du bail (...). Le CM doit désigner 2 propriétaires et 2 fermiers métayers (un titulaire et un suppléant) afin de constituer une commission cantonale qui étudiera les différents cas. Le nombre de représentants de la commune, à cette commission, dépend du nombre d'habitants : Fleuré ayant moins de 500 habitants, il suffit d'un représentant dans chaque catégorie propriétaire et métayer.

Le 3^{ème} sujet abordé est relatif à la loi du 13 juillet 1911, article 74. Cet article concerne le paiement par le Trésor public des pensions civiles et militaires, des indemnités viagères,... inférieures à 2 400 fr. Après délibération, le maire est autorisé, sous la responsabilité de la commune, à délivrer gratuitement des certificats de vie aux personnes domiciliées dans la commune et titulaires de pension de l'État s'élevant au maximum à 2400 fr par an. Cette autorisation est donnée jusqu'à nouvelle délibération la modifiant.

MAÇONNERIE – ENDUIT
Neuf - Rénovation



La Coudralière
86340 FLEURE

05 49 18 98 09
sarl.bcrm@orange.fr

SIREN 789 020 591 – NAF 4399C



SARL **Gilbert**
BEAUJANEAU



Afin de contribuer au respect de la nature,
merci de n'imprimer ce courriel qu'en cas de nécessité.

ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE
PLOMBERIE - SANITAIRE

Jérôme **BEAUJANEAU**

1, Résidence de la Croix Cambos
86340 NIEUIL L'ESPOIR

Tél : 05 49 42 65 14 - Fax : 05 49 42 47 74

e-mail : info@sarl-beaujaneau.fr



RÉTROSPECTIVE 2017



Cérémonie des vœux.



Repas du CCAS.



Départ en retraite de J.-M. Painault.



Aménagement du centre bourg, coordination des travaux avec le service des routes du département.



La course Michel Grain traverse Fleuré.



Thierry Clerembaux, maire de Fleuré dans l'Orne fait une pause à Fleuré sur le chemin des vacances.



La caravane des sports s'arrête à Fleuré.



Passage de Sacha Houlier, député.



Aménagement du centre bourg, aucune voiture ne circule à Fleuré.



Passage du Tour Poitou-Charentes.



Aménagement du centre bourg, réception de l'enrobé.



Livraison d'un nouvel équipement pour les services Techniques.



Fleuré revêt ses habits de lumière pour les fêtes.

Philippe Blanc
Primeur

Zone Anthyllis - 86340 Fleuré
tél. 06 65 22 79 31

BOUCHET JEAN-LOUIS
PORT : 06 - 27 - 35 - 72 - 56 - 86800 TERCÉ

TOUS LES LUNDIS APRÈS-MIDI À FLEURÉ : (en saison)

- VENTE DE PLANTS DE LÉGUMES
- ARBUSTES ...
- ET DE FLEURS
- ARBRES FRUITIERS

BUDGET

| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT | | | |
|----------------------------|--|--------------|-----|
| chapitre | désignation | montant | % |
| 11 | charges à caractère général | 253 900 | 17 |
| 12 | charges de personnel et frais assimilés | 323 790 | 22 |
| 14 | atténuation de produits | 19 207 | 1 |
| 65 | autres charges de gestion courante | 238 400 | 16 |
| 66 | charges financières | 19 350 | 1 |
| 67 | charges exceptionnelles | 580 | 0 |
| 22 | dépenses imprévues | 45 409,63 | 3 |
| 23 | virement à la section d'investissement | 595 669 | 40 |
| 42 | opération d'ordre transfert entre sections | 4 331 | 0 |
| | | 1 500 636,63 | 100 |

| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | | |
|----------------------------|--|--------------|-----|
| chapitre | désignation | montant | % |
| 13 | atténuation de charges | 1 000 | 0 |
| 70 | produits de services, domaine et ventes diverses | 44 800 | 3 |
| 73 | impôts et taxes | 386 115 | 26 |
| 74 | dotations, subventions et participations | 172 529 | 11 |
| 75 | autres produits de gestion courante | 8 010 | 1 |
| 76 | produits financiers | 14,50 | 0 |
| 77 | produits exceptionnels | 1 500 | 0 |
| 002 | excédent de fonctionnement reporté | 886 668,13 | 59 |
| | | 1 500 636,63 | 100 |

| DÉPENSES INVESTISSEMENT | | | |
|-------------------------|----------------------------------|--------------|-----|
| chapitre | désignation | montant | % |
| 16 | emprunts et dettes assimilés | 58 672 | 4 |
| 20 | immobilisations incorporelles | 14 500 | 1 |
| 21 | immobilisations corporelles | 521 406,70 | 36 |
| 23 | immobilisations en cours | 770 000 | 52 |
| 45 | comptabilité distincte rattachée | 3 500 | 0 |
| 020 | dépenses imprévues | 67 999 | 5 |
| 040 | opérations d'ordre de transfert | 0 | 0 |
| 041 | opérations patrimoniales | 31 232 | 2 |
| | | 1 467 309,70 | 100 |

| RECETTES INVESTISSEMENT | | | |
|-------------------------|--|-----------|-----|
| chapitre | désignation | montant | % |
| 10 | dotations, fonds divers et réserve | 73 569 | 5 |
| 13 | subventions d'investissement | 256 276 | 17 |
| 16 | emprunts et dettes assimilés | 300 000 | 20 |
| 001 | excédent d'investissement reporté | 206 234 | 14 |
| 21 | virement de la section de fonctionnement | 595 669 | 41 |
| 40 | opérations d'ordre de transfert | 4 331 | 0 |
| 41 | opérations patrimoniales | 31 232 | 2 |
| | | 1 467 311 | 100 |

La Qualité pour Tous les Budgets



MAISONS BOUTILLET

Constructeurs de Maisons Individuelles depuis 1948

Tel : 05 49 46 37 16
www.maisonsboutillet.fr

Ne pas tenir sur ce site pendant l'impression pour vos copies.



BPA
BERNARD
PIECES AUTOMOBILES

FOURNITURES AUTO - PL - OUTILLAGES
ÉQUIPEMENT GARAGE - PEINTURE CARROSSERIE
ACCESSOIRES

430 rte Limoges - 86550 MIGNALOUX-BEUVOIR
Tél. 05 49 44 02 34 - email : magasin@bpa86.com



PERSONNEL

En 2017, trois agents ont quitté leur fonction :

- Jean-Marie Painault a fait valoir ses droits à la retraite ;
- Virginie Naud a sollicité une mise en disponibilité pour une nouvelle orientation professionnelle ;

- Cathy Durand, appelée par de nouveaux projets personnels et professionnels, n'a pas souhaité être stagiaire.

Merci à eux pour leur engagement à effectuer les missions qui leur ont été confiées et nous leur souhaitons une bonne retraite ou une pleine réussite de leur projet.



Christelle Vintura, école



Françoise Méheux-Driano, école



Catherine Robert, bibliothèque



Isabelle Joseph, école



Isabelle Painault, école



Sabrina Imbert, école



Madeline Thomas, secrétaire de mairie



Maude Vachon, secrétaire de mairie



Didier Joyeux, services techniques



Kevin Perrault, services techniques



Bienvenue à leur remplaçant :

- Kevin Perrault au service technique ;
- Sabrina Imbert à la garderie et à la cantine ;
- Catherine Robert à la bibliothèque et gestion de la salle René Taudière.

Soit un total de 10 agents (8 femmes – 2 hommes).

Les absences des agents sont palliées par le personnel de l'Envol, pour un total de 534 heures de janvier à octobre.

À noter : deux stagiaires ont été accueillis à l'école et au service technique.

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Membre de droit

Vivian Perroches, maire

Pour la municipalité :

Titulaires

- Florence Tucholski, adjointe
- Corinne Bond, conseillère municipale

Suppléants :

- Andrée Gerland, conseillère municipale
- Jean-François Neveu, conseiller municipal

Jeunes

- Kali Billot
- Cathy Corbon
- Sébastien Dabert
- Melvin Dellion
- Marie Pinoges



ARRIVÉE DE KALI BILLOT

Kali Billot a soumis sa candidature pour participer au conseil communal des jeunes. Lors de sa séance du 6 mars 2017, le conseil municipal a accepté.



L'AVIS DU CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Le conseil communal des jeunes est en phase d'installation. Il a participé au choix des couleurs du préau de l'école, a soumis des propositions d'amélioration et d'acquisition de certains équipements. Associé aux commissions Communication et Voirie, il a participé au choix des décorations qui illuminent la mairie et la poste pendant les fêtes.

Les échanges autour de l'aménagement du centre bourg et notamment du mobilier urbain vont se poursuivre en début d'année.

DES JEUNES PRÉSENTS SUR LE TERRAIN

Les jeunes conseillers ont assisté au dépouillement lors des élections présidentielles, étaient présents aux différentes commémorations et manifestations organisées à Fleuré.



COMMISSION SCOLAIRE

ÉCOLE

École publique maternelle et primaire Yannick Dreux
Impasse des Tilleuls 86340 Fleuré – tél : 05 49 59 19 53
Directeur : Mr Clément

111 élèves répartis dans 5 classes.

- **Classe de Petite Section / Moyenne Section**
composée de 12 PS et 13 MS
Enseignantes : Mme Bernard-Barrucand et Mme Ringenbach
- **Classe de Grande Section / CP**
composée de 17 GS et 4 CP
Enseignants : Mr Clément et Mme Letang
- **Classe de CP / CE2**
composée de 13 CP et 6 CE2
Enseignante : Mme Lecocq
- **Classe de CE1 / CE2**
composée de 18 CE1 et 5 CE2
Enseignante : Mme Desplébains
- **Classe de CM1 / CM2**
composée de 15 CM1 et 8 CM2
Enseignantes : Mme Gayraud et Mme Letang

NAP (NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

Ces activités sont reconduites pour les classes de primaire le mardi et le jeudi de 15h45 à 16h40. L'année scolaire est découpée en 4 périodes, 2 groupes d'environ 14 élèves par période participent à différents ateliers.

CENTRE DE LOISIRS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, La Communauté de Communes des Vallées du Clain a la responsabilité de la structure d'Accueil de Loisirs de Vernon.

Toutes les infos sur : www.valleesduclain.fr/enfance-jeunesse/accueil-de-loisirs-de-vernon

Coordinatrice : Séverine GASSELING - s.gasseling@valleesduclain.fr

Centre de Loisirs - Allée des Écoles - 86340 Vernon

Tél. : 05 49 42 07 23 - alshvernon@cg86.fr

Directrice : Claudine DAUGER - Directrice adjointe : Clémence DESCHAMP

INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018

Votre enfant fera sa rentrée à l'école publique de Fleuré en septembre 2018 (avoir au moins 3 ans dans l'année), alors venez dès maintenant l'inscrire en mairie (tous les jours de 13h30 à 17h30).

GARDERIE ET CANTINE

Un règlement intérieur cantine-garderie est consultable sur le site internet de la commune www.fleure86.fr ou en mairie, ainsi que les menus de la semaine.

COMMISSION CIMETIÈRE

Le travail de recensement des tombes laissées à l'abandon a été laborieux.

Il est aujourd'hui terminé. Plusieurs d'entre elles vont être reprises par la mairie ; de ce fait, les ossements seront déposés dans l'ossuaire installé à l'entrée du cimetière. Ce travail sera effectué par les agents des pompes funèbres, assisté par un représentant de la mairie.

Une partie du mur d'enceinte a dû être consolidée et crépie.

Concessionnaire TRACTEURS

CASE II
AGRICULTURE

ROBIN S.A.S.

sas.robin@fr.oleane.com

Siège social : 14 Route de Joussé
86250 SAINT-ROMAIN
☎ 05 49 87 06 93
Fax 05 49 87 20 85

Succursale: 2 Rue des Eaux Claires
16230 FONTCLAIREAU
☎ 05 45 20 35 91
Fax 05 45 22 79 47



SARL R émy
C ourbier

SAVIGNY L'ÉVESCAULT

Vente de Matériel Neufs & Occasions

☎ 05 49 56 52 77
Fax 05 49 45 91 34

sarl.courbier.remy@wanadoo.fr
www.courbier-motoculture.fr







COMMISSION BÂTIMENTS

Comme nous l'avons exprimé dans le dernier bulletin municipal, la commission bâtiment a principalement centré ses actions sur les travaux de ravalement et de nettoyage des bâtiments, pour une harmonisation optimale avec le nouvel aménagement du centre bourg.

SALLE DES FÊTES ET LA POSTE

Les toitures ont fait peau neuve, un démoussage bien mérité a été effectué sur ces deux bâtiments.

La poste a également subi un « lifting »... elle est désormais revêtue de belles façades fraîchement repeintes et de nouvelles menuiseries extérieures.

ÉCOLE

La toiture du préau a été refaite afin d'assurer l'étanchéité de cet édifice ainsi que l'accessibilité nécessaire pour en réaliser l'entretien régulier.



Les murs quant à eux se sont vus recouverts de nouvelles couleurs assurant ainsi une belle harmonie entre les bâtiments qui constituent le complexe scolaire.



MAIRIE



Le ravalement des façades de ce bâtiment central du bourg a été réalisé de façon minutieuse, afin de conserver son authenticité tout en s'accordant avec les nouveaux aménagements. Le but était d'améliorer l'accessibilité et l'aspect visuel de notre bourg.

TOILETTES EXTÉRIEURES À LA SALLE DES FÊTES

La réfection et la mise aux normes des toilettes dans le cadre de l'ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée) est terminée suivant ainsi le planning précédemment établi.

Dans un souci de protection solaire, de sécurité et de respect de la confidentialité des usagers, des films solaires ont été posés sur les fenêtres de la salle des fêtes et de la mairie.



LOCAL À LOUER

Un local municipal est disponible à la location. Renseignement auprès du secrétariat de la mairie : 05 49 42 60 15.

BRASSERIE des Deux Palais
2, Route de Poitiers - RN 147
86340 FLEURÉ
Tél. 05 49 42 60 23

Bonne Route! et à Bientôt.

CUISINE Familiale
Viande de bœuf de 1^{er} choix.
Desserts maison
Groupe jusqu'à 23 personnes.

Service jusqu'à: **15 h**
Ferme le 1^{er} Samedi de chaque mois

RCS POITIERS A 419 285 631 00010 Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

MAÇONNERIE NEUF ET RENOVATION

DOS ANJOS CONSTRUCTION

ZA d'Anthyllis
86340 FLEURE
Tél 05.49.45.57.31
Port. 06.25.12.17.39
✉ dosanjoss86@orange.fr

SARL Siret n°808 443 162 00017 APE 4399 C

COMMISSION COMMUNICATION

<http://fleure.reseaudescommunes.fr>
Application CentoLive pour Smartphone

LES « PIEDS DE MUR » FLEURISSENT À FLEURÉ

La remise avec le « Côté Fleuré 2017 » d'un sachet de graines pour les « pieds de murs », dans le cadre de la campagne « Terre saine » a permis de donner la couleur aux bords de routes !



FLEURÉ SUR KAKÉMONO

Lors de la soirée des vœux du maire, vous avez pu découvrir les deux kakémonos qui reprennent notre logo et notre devise, tout en apportant des touches de couleur.





Menuiserie BOIS, PVC, ALUMINIUM
Isolation Plaque de Plâtre
Plancher traditionnel et Flottant
Placards et Dressing, Escaliers
Stores int. & ext.
Portails, Clôtures & Portes de Garage
Cuisines & Électroménager

Yves MARCOU
Z.A « La Carte »
86800 JARDRES

Tél : 05 49 47 34 22
Fax : 05 49 47 08 92




Email : contact@menuiseriechauvinoise.com
Site : www.menuiseriechauvinoise.com

Devis gratuit



BIENVENUE À FLEURÉ

Le 17 mars, lors de la soirée des nouveaux habitants, ces derniers ont fait connaissance avec l'équipe municipale et les représentants des diverses associations de notre commune. À cette occasion, M^{mes} Gourdeau et Popilus, ainsi que M. Hénault ont été remerciés pour leurs actions bénévoles dans notre commune.

DÉSORMAIS CLÉ USB TRADITIONNELLE

Au cours de la fête de l'école, en juin, monsieur le maire et les membres de la Commission ont remis, comme les années précédentes, aux élèves entrant en 6^{ème}, une clé USB. Ce petit cadeau est bien apprécié des futurs collégiens.



QUAND DEUX FLEURÉ SE RENCONTRENT

En octobre, les conseillers, quelques membres du personnel et représentants d'associations se sont déplacés dans l'Orne, à Fleuré ! Eh oui, nous avons un village homographe. Cette visite, très chaleureuse, n'est que le début d'une nouvelle aventure ! Nous les recevrons pour les prochaines Fleuréades le 7 juillet 2018.

UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION

Depuis le début de l'été, un panneau numérique a été installé face à la mairie. Les associations y annoncent leurs actions, la commune informe la population. Vous pouvez télécharger l'application (centolive) afin d'être informé en temps réel.



ET SI ON PARLAIT MÉTÉO

Depuis septembre, sur le site, la rubrique « Et si on parlait météo » analyse les données de chaque mois et compare cette situation avec celle d'il y a 100 ans.



COMMISSION VOIRIE

Les aménagements de la voirie pour 2017, hors centre bourg, représentent un budget de 69 971,28 € dont 66 754,16 €



pris en charge par la Communauté de Communes au titre de la prise en charge de la voirie intercommunale.

Ces aménagements concernent : trottoirs rue des lilas, allée de la Brandinière, route de La Vigerie, entrée parking salle René Taudière, route de Maisonneuve, route du Guillé, route de La Gachardière, le devant du bâtiment téléphone Orange, ancienne RN 147, carrefour route de Gençay, Pré du cou.

La fin de la réfection route de la Poitevine Zone d'Anthyllis pour un investissement de 5 8751,40 € a été reportée.

Pour entretenir les chemins, haies et fossés communaux de plus en plus nombreux et soulager le travail manuel, les agents techniques ont été dotés d'un tracteur équipé d'une élagueuse et d'un chargeur ainsi que d'une nouvelle tondeuse.



À travers l'élaboration de son SCOT, le Seuil du Poitou construit son projet de territoire qui a deux finalités : construire un projet durable et cohérent permettant d'améliorer la qualité de vie de tous et de rendre le territoire plus fort et plus attractif pour peser au sein de la région Nouvelle-Aquitaine.

Qu'est-ce que le SCOT ?

C'est un document d'urbanisme qui permet de définir un projet de territoire pour le Seuil du Poitou.

Il exprime une stratégie d'aménagement et de développement durables à l'horizon 2035. Il fixe les règles du jeu dans les domaines de l'habitat, des transports, du développement économique, de l'environnement, de l'énergie...

Il aborde ces thématiques de façon croisée. Il offre un cadre de référence aux documents d'urbanisme locaux comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui, notamment, encadre les permis de construire.

Il fédère 4 intercommunalités pour rendre le projet cohérent dans son ensemble.

De quoi se compose le SCOT ?

Le SCOT est composé de trois documents principaux répondant à trois questions : le diagnostic ("Quel portrait du territoire ?"), le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables - PADD** ("Quel projet pour demain ?"), le **Document d'Orientations et d'Objectifs - DOO** ("Quelles normes pour y parvenir ?").

Pourquoi êtes-vous directement concernés par le SCOT ?

Le SCOT touche à l'aménagement du Seuil du Poitou dans les domaines essentiels de la vie quotidienne : logement, commerce, entreprises, agriculture, paysages, transports, tourisme, culture, énergie, climat, numérique... Autant de thèmes qui vous concernent directement. C'est pourquoi la concertation est l'un des maîtres mots de l'élaboration du SCOT.

À quelles questions le SCOT répond-il ?

Transport

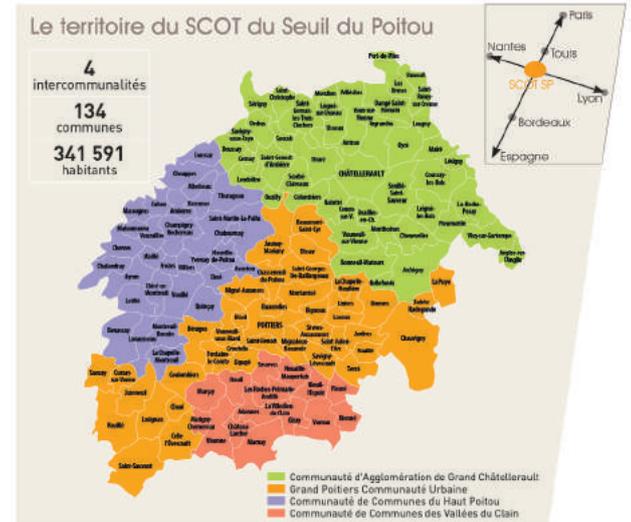
Comment répondre aux attentes des habitants et des entreprises en matière de transport ? Comment favoriser l'usage des transports en commun et des modes de déplacement doux (vélo et marche) ?

Économie

Comment développer les pôles économiques pour favoriser l'emploi ?

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

QUEL PROJET DE TERRITOIRE À L'HORIZON 2035 ?



Commerce

Comment équilibrer commerces de proximité et grandes surfaces pour des villes et bourgs attractifs ?

Habitat

Où construire ? Où réhabiliter ? Combien et quels types de logements à l'horizon 2035 ?

Environnement

Comment équilibrer urbanisation et préservation des espaces naturels et agricoles ?

Climat/Énergie

Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie ?

Numérique

Comment favoriser l'accès des entreprises et des habitants au numérique ?

Qui élabore le SCOT ?

• Les élus du Syndicat Mixte en charge du SCOT, membres des 4 intercommunalités, avec les partenaires publics (État, Région, Département, Chambres consulaires, Autorités Organisatrices des Transports,...

c'est-à-dire les Personnes Publiques Associées),

- les partenaires techniques (urbanistes, géographes, paysagistes, spécialistes de l'environnement...),
- en concertation avec les habitants et le monde associatif et économique.

Quel calendrier ?

Le diagnostic a été rédigé en 2017. Le PADD et le DOO le seront en 2018. L'arrêt de projet est prévu fin 2018. Ensuite, les Personnes Publiques Associées seront consultées sur le projet. Enfin, une enquête publique sera organisée. Le SCOT sera appliqué en 2020.

Comment vous exprimer ?

- Lors des réunions publiques (les dates et les lieux sont sur Internet).
- Sur Internet : www.scot-seuil-du-poitou.fr.
- Par mail : monavis@scotsp.fr.
- Sur les registres d'expression (la liste des lieux de mise à disposition est sur Internet).

TERRAINS A BATIR LIBRE DE CONSTRUCTEURS



PROMOTION IMMOBILIÈRE - VENTE DE TERRAINS VIABILISÉS

05 49 18 61 13

www.les-loges-terrains.fr

lesloges.lavoux@orange.fr

Sarl Les Loges Terrains - 4 Rue du Pré Médard 86280 SAINT-BENOIT

COMMISSION URBANISME

Ça bouge à Fleuré

QUATRE NOUVEAUX PAVILLONS LOCATIFS « HABITAT DE LA VIENNE » À LA BRANDINIÈRE 2

Inaugurés le 21 novembre 2017, ces logements situés Rue des Comètes s'inscrivent dans la démarche environnementale avec des performances de niveau RT2012. Ils sont peu énergivores, de plain-pied avec jardin privatif, garage ou cellier et terrasse.

LOTISSEMENT LES PEUPLIERS

De nouvelles rues et impasses sillonnent le lotissement sortant de terre : rue des Papillons, rue des Libellules, rue des Coccinelles, impasses des Cigales, impasse des Abeilles.

EN 2017, 9 PERMIS DE CONSTRUIRE ONT ÉTÉ DÉPOSÉS.

À NOTER : désormais, les DIA (déclaration d'intention d'aliéner) relève de la compétence de la Communauté de Communes Les vallées du Clain. Cet acte juridique est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé dans une zone de la commune où il existe un droit de préemption urbain.





AGENCE DE POITIERS
Travaux publics et privés

**LA FORCE D'UN GROUPE
LA PROXIMITÉ
D'UNE AGENCE LOCALE**













AGENCE DE POITIERS
poitiers@eurovia.com
05 49 37 60 10







BIBLIOTHÈQUE

Au cours de l'année 2017, la bibliothèque municipale a proposé un spectacle qui fut une belle réussite, et participé à un prix littéraire.

Samedi 18 mars, l'après-midi, la compagnie CHOC TRIO, devant près de 200 personnes, nous a permis de rire de notre peur du noir. Le public, composé de petits et de grands, a beaucoup apprécié ce spectacle mêlant adroitement les sons inquiétants du noir et la musique, sans oublier l'humour.

Merci à tous les acteurs de cette réussite et aux financeurs (Commune de Fleuré, Conseil Départemental, Communauté de Communes, Festival Quand On Conte).

Au cours de l'été, la bibliothèque municipale participe pour la première fois au prix littéraire organisé par « Littératures Européennes Cognac ». Le thème pour ce prix est « Cap sur les îles de la Méditerranée ». Il est ouvert à tous et met en compétition six auteurs. Chaque participant doit lire les six livres ; en octobre, une réunion a eu lieu pour formuler son

choix (un lecteur = une voix). Puis le 16 novembre 2017, une table ronde avec les auteurs a été organisée pour la remise du prix au lauréat : Metin Arditi pour *L'enfant qui mesurait le monde*.

Des animations avec l'école ont également eu lieu tout au long de l'année.

De nouveaux projets personnels et professionnels ayant conduit Cathy Durand loin de Fleuré (merci à elle pour le travail effectué), Catherine Robert a rejoint l'équipe des bénévoles pour assurer la gestion de la bibliothèque municipale.



Cathy Durand

> L'adhésion annuelle de janvier à décembre : 5 €

Depuis le 4 décembre 2017, de nouveaux horaires d'ouverture :

mercredi : 14h-18h / vendredi : 17h-18h30 / Samedi : 10h-12h.

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Ils sont environ une soixantaine à œuvrer au profit de la collectivité, bien souvent au sein d'une association. Ils mettent généreusement leur temps, leur énergie et leurs compétences au service des autres.

Encourager et promouvoir le bénévolat est une des missions d'un conseil municipal.

Si un bénévole n'attend rien, il est toujours très touché de voir son investissement reconnu. Et c'est bien normal.

C'est pourquoi les Commissions Vie Associative et Communication ont imaginé une distinction gratuite et sans engagement : le diplôme d'honneur de la commune.

Parmi nos nombreux bénévoles, trois d'entre eux ont retenu l'attention, pour diverses raisons, mais aussi et surtout parce que les « instances et autorités » qui exercent dans leur domaine respectif ont reconnu leur mérite en 2016. C'est une reconnaissance ponctuelle pour un investissement de longue haleine.

- Mme Michèle Gourdeau (UFACVG)
- Mme Hélène Popilus (Bibliothèque)
- M. Hubert Hénault (FCF)

Merci pour ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font, et ce qu'ils feront encore.



ASSOCIATIONS COMMUNALES

ACCA

Une nouvelle saison cynégétique est en cours, le bilan à mi saison pour le petit gibier se révèle assez médiocre.

Pour le lièvre, malgré plusieurs années de prélèvement réduit, la population n'arrive pas à redémarrer. Des comptages devraient être effectués de façon plus régulière sur le massif 8.

Pour la perdrix grise, son implantation sur le terrain se poursuit avec un certain succès, mais l'apport sur le terrain de jeunes oiseaux a été limité suite à des défaillances du système mis en place pour la naissance de ces oiseaux. Il sera complé-

tement revu pour la saison prochaine.

Pour le grand gibier, le bilan est nettement plus positif.

Pour le sanglier, souvent de passage, sa présence est limitée et les dégâts provoqués sont supportables.

Les grands cervidés sont en croissance partout ; les plans de chasse de prélèvement sont en augmentation sur tout le massif afin de limiter l'impact de ces populations sur le territoire. Un comptage est prévu cet hiver pour évaluer leur présence.

Pour le chevreuil, leur présence est

constatée à chaque sortie.

Ils ont bien souvent déserté

les bois préférant les hautes cultures et les haies, ce qui rend leur comptage difficile. Pour cette espèce, cette année sera le moment de faire le point de l'attribution triennale et des bracelets non sexés. Un comptage sera effectué sur l'ensemble du massif 8 pour constater l'état des populations avant de déterminer de nouvelles attributions.

Bonne fin de saison cynégétique à tous.



APE

Cette année, les enfants travailleront sur les animaux !

L'Association des Parents de l'école publique de Fleuré est constituée de parents bénévoles donnant un peu de leur temps et surtout de leur superbe énergie pour organiser des manifestations sur la commune.

Ces actions permettent de récolter des fonds profitables à nos petits écoliers car, en complément de la commune, l'APE subventionne en tout ou partie les projets proposés par les enseignants (activités, sorties, découvertes...)

Merci !

L'ensemble de L'APE tient donc naturellement à remercier toute l'équipe enseignante pour son dynamisme, le conseil municipal, les parents d'élèves ainsi que tous les Fleuréens pour leur présence et leur participation aux activités proposées au courant de l'année.

> Contact : apefleure86@laposte.net

[APE de Fleuré sur Facebook](#)

Sortez vos agendas 2018 !

- 10 février : super Loto
- 22 avril : vide-grenier
- 23 juin : fête d'école

Sans oublier les ventes de gâteaux chaque mercredi midi précédant les vacances scolaires



> LE BUREAU

Co-présidents : Denis Germaneau et Marie Randjelovic

Trésorière : Ophélie Mathieu

Trésorière adjointe : Jessica Denis

Secrétaire : Emilie Girardet

Secrétaire adjointe : Sabrina Imbert

> LES MEMBRES TOUJOURS À FOND !

Karine Alexandre, Christian Auxemery, Nadège Boildieu, Isabelle Buthaud, Bruno Fadeau, Yamina Lebaron, Emilie Martin, Céline Mure-Ravaud, Ingrid Piberne, Marie Taudière, Laurent Winé

COMITÉ D'ANIMATION DE FLEURÉ

Fête, rires, convivialité, moments agréables, rencontres intergénérationnelles sont les mots qui peuvent qualifier cette association.

En 2017, ont été organisés : une randonnée pédestre et VTT, les Fleuréades et un marché de Noël.

Les dates à retenir pour 2018

- 29 janvier 2018 : assemblée générale
- 11 mars : 4^{ème} randonnée pédestre pour les amoureux de sport et détente
- 7 juillet : Les Fleuréades ; jeux et concert de plein-air, repas champêtre
- 9 décembre : marché de Noël afin de découvrir produits locaux et talents des exposants

Venez nous rejoindre... plus on est de fous...

> www.fleure86.fr Rubrique associations



> LE BUREAU

Président : Dominique Angilbert
Secrétaire : Lydie Picosson
Trésorier : Christian Auxemery

> LES MEMBRES

Karine Alexandre, Jacky Bellicaud, Sophie Carminati, Patrick Corbon, Marilyne Dellion, Nathalie Dupré, Rachel Girard, Carole Grémillet, Françoise Méheux-Driano, Céline Mure-Ravaud, Stéphanie Pinoges



DONNEURS DE SANG

Les Donneurs de Sang Bénévoles (DSB) ont plus que jamais besoin de votre générosité !

Vous avez entre 18 et 70 ans, vous pesez au moins 50 kg, vous êtes en forme, alors n'attendez plus : venez sauver des vies !

Un grand merci aux personnes présentes lors de la collecte de 2017. Soyons aussi nombreux à la prochaine collecte qui se déroulera :

Jeudi 5 avril 2018 de 15h à 19h à la salle des fêtes.

Nous sommes TOUS concernés et nous pouvons TOUS avoir besoin d'un don.
1 femme peut donner 4 fois par an.
1 homme peut donner 6 fois par an.
Un délai de 8 semaines entre chaque don.

Notre assemblée générale aura lieu de 16 février 2018 à 20h30 à la salle des fêtes.

Date à retenir en 2018

- 16 février : assemblée générale
- 5 avril : collecte

> Contact : dsbfleure86@gmail.com
Pour plus d'info : <https://dondesang.efs.sante.fr>



> COMPOSITION DU BUREAU

Président : Bruno Fadeau, 06 84 64 64 83
Trésorière : Céline Mure-Ravaud
Secrétaire : Stéphanie Pinoges

> MEMBRES

Jacky Bellicaud, Emilie Girardet, Lydie Picosson, Marie Randjelovic et Céline Riquier



CLUB DE RANDONNÉE CR 85

Pour la saison 2016/2017 l'association forte de ses 46 adhérents a parcouru 6 908 km sur les chemins de la commune, du département mais aussi hors département.

Comme les années précédentes à chaque sortie, il a été proposé deux circuits en boucle, un petit d'environ 7 à 8 km et un plus long d'environ 11 à 13 km. La moyenne a été de 19 participants à chaque randonnée.

Les plus assidus se sont vus attribuer, non pas une canne comme les années précédentes, mais un diplôme avec une médaille.



Les lauréats sont pour le grand groupe : Michelle Martin avec 398 km et Pierre Yves Delafond avec 374 km et le petit groupe : Geneviève Jarassier avec 134 km et Gérard Guimbaud avec 143 km.

En 2018 il est prévu pour l'ascension une sortie de 4 jours au lac de Ribou (Cholet) et une semaine fin août en région légèrement vallonnée.

La fréquence des randonnées est d'une sortie toutes les deux semaines. Afin de faire des voitures complètes, nous nous retrouvons à 13h30 à la salle des fêtes en fonction des lieux de randonnée.

À noter que depuis quelque temps, les panneaux indicateurs des parcours font l'objet de dégradation induisant des frais engendrés uniquement par l'incivilité de certains.

> Contact : wcr.85@laposte.net
ou un membre du bureau



> LE BUREAU RESTE LE MÊME

Président : Claude Remblière / Trésorier : Alain Martin / Secrétaire : Pierre Yves Delafond

> LES MEMBRES

Catherine Lacour, Béatrice Ranger, Robert Tucholski

CLUB DE L'AMITIÉ



Comme les années passées nous avons effectué deux sorties : en juin, au cabaret le Grain de Folie à Bordeaux et en décembre à Saint Gilles Croix De Vie pour un spectacle de Noël. Nos activités de belote et de tarot se déroulent toujours les premier et troisième jeudis du mois dans la salle René Taudière. La cotisation est de 15 euros.

Nos dates à retenir pour 2018

- 9 janvier 2018 : assemblée générale
- 19 janvier 2018 : concours de belote
- 23 mars 2018 : concours de belote
- 3 avril 2018 : buffet campagnard
- 22 juin 2018 : concours de belote
- 7 août 2018 : pique-nique à l'étang de Persac
- 21 septembre 2018 : concours de belote
- 20 novembre 2018 : repas annuel
- 13 décembre 2018 : concours adhérents

À ce jour nos sorties pour 2018 ne sont pas encore connues.

> LA COMPOSITION DU BUREAU RESTE INCHANGÉE

Président : Henri Garnier

Vice-président : Francis Brevet

Trésorier : André Gautreau

Trésorière adjointe : Hélène Popilus

Secrétaire : Marie-France Brevet

Secrétaire adjointe : Marie France Gautreau

> LE BUREAU EST SOUTENU PAR :

Louissette Viaud, Paulette Stevenet, Michelle Gourdeau, Thérèse Chatenay, Jacqueline Faix, Hervé Legout

FOOTBALL CLUB DE FLEURÉ



Depuis plus de 80 ans, le FC Fleuré représente fièrement la ville sur tous les terrains de la Vienne. Fort de son esprit convivial et son goût des compétitions, le club a su attirer dans ses rangs de nombreux joueurs talentueux et investis.

Cette année le FCF a ré-ouvert une école de foot, en entente avec Pouillé et Tercé, réaffirmant son envie d'inculquer les valeurs du sport au ballon rond dès le plus jeune âge. C'est l'une des grandes nouveautés de l'année !

Le club a pu réaliser de nombreux exploits côté sportif, notamment la victoire en championnat de l'équipe 3, qui n'a cependant pas permis d'accéder à la division supérieure. L'équipe première a quant à elle atteint le 4^{ème} tour en ce début de saison 2017/2018. Enfin, une 4^{ème} équipe s'est créée cette année en entente avec Pouillé/Tercé, formant ainsi Pouillé/Tercé/Fleuré 4.

Côté effectif, il y a plus de 100 licenciés au club (joueurs, joueuses, jeunes, dirigeants...) avec des équipes de jeunes, quatre équipes seniors et une équipe féminine.

L'année 2017 démarre sur des chapeaux de roues avec des résultats très positifs dans toutes les compétitions ! Une bonne tendance dans la longue vie du club qui reste à écrire...

> Contact : <http://fcfleure.footeo.com/> - FCFleuré sur Facebook
Tél. : 06 20 16 03 13



> COMITÉ DIRECTEUR saison 2017/2018

Président : Hervé Gabard

Vice-président : Pascal Painault

Trésorier : Pascal Mirebeau

Secrétaire : Audrey Masson

Secrétaire adjointe : Angélique Meunier

Membres : Geoffrey Porcheron, Jean-Baptiste Valade,

Cédric Sautour, Alexandre Jeannin, Jacky Molle,

Maxime Pohin, Flavien Gardais



FLEUR'ET POUCE

« Une fleur qui s'ouvre à la vie, un petit pouce pour s'endormir »

Depuis 2001, Fleur'et Pouce est un lieu de convivialité, d'échange et de rencontre pour les tout petits et les adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents, assistants maternels...). Cette association permet aux enfants qui ne sont pas encore scolarisés de partager de bons moments de jeux dans un espace qui leur est adapté, de rencontrer d'autres enfants et donc de se socialiser doucement avant d'entrer à l'école, d'acquérir, aussi, une certaine autonomie grâce aux différentes activités motrices, ludiques, éducatives ou créatives qui leur sont proposées selon leur envie, leur âge, leur rythme... Pour les plus bébés qui ne tiennent pas assis, un coin jeu est aménagé avec tapis d'éveil, portiques... Les séances ont lieu à la salle socio-culturelle Jean-Paul Sénéchault tous les mardis et jeudis (hors vacances scolaires). Elles commencent par une activité manuelle qui est présentée aux enfants (création d'objets divers, peinture, pâte à sel, découpage, collage...), ou du matériel ludique, éducatif ou musical (jeux de construction, dessins, livres, chansons...) qui est mis à leur disposition. Après les activités, un petit goûter leur est proposé. Puis pour finir, les enfants ont du temps libre pour jouer avec leurs petits camarades.

Et nous allons également au gymnase, un vendredi par mois.

Le dimanche 3 juin 2018, un petit spectacle sera présenté par les enfants, au gymnase de Fleuré.

> DEPUIS SEPTEMBRE 2017,
LE BUREAU A CHANGÉ

Présidente : Mme Barritault

Secrétaire : Mme Poupin

Trésorière : Mme Doureau



Garage PICOSSON
26 route de Poitiers
86340 Fleuré
tél : 05 49 42 48 89
mail : garage.picosson@orange.fr

Réparation toutes marques - Carrosserie - Station Service



UFVGAC

Lors de la rédaction de cet article, quelques jours s'étaient écoulés depuis le 1^{er} novembre et nous étions à une semaine du 11 novembre.

Alors, bien sûr, vient tout de suite à l'esprit, pourquoi cette référence à ces deux dates ? C'est évidemment parce qu'elles ont toutes les deux une valeur historique.

La première a un caractère religieux et sa création remonte au VIII^e siècle initiée par le pape Grégoire IV. À l'origine c'est en allumant des bougies qu'elle est célébrée, puis vers la moitié du



XIX^e siècle, ce sont les chrysanthèmes qui remplacent les bougies afin d'honorer tous les saints.

La seconde est, on le sait, militaire et correspond à l'armistice de la guerre 14/18. Lors du premier anniversaire de cet armistice le Président du conseil de l'époque Georges Clemenceau invita les Français à fleurir les tombes des soldats tombés au front.

Depuis maintenant un siècle, cet hommage à ceux qui ont sauvé nos libertés s'est renouvelé chaque année et s'est étendu aux armistices des autres guerres et aux victimes des autres combats.

Des monuments aux morts ont été édifiés dans la quasi-totalité des communes de France (seules 230 sur 35 287 n'en ont pas) et des fleurs y sont déposées à l'occasion de chacun des anniversaires de ces tragiques événements.

Ces commémorations nous montrent combien est important le devoir de mémoire, quelle que soit la forme sous laquelle il s'exerce, les allocutions n'étant là que pour nous rappeler les faits et exercer une sensibilisation.

Cette année encore, les cérémonies, à Fleuré, ont montré par une présence importante d'enfants et d'adultes que beaucoup restent sensibles à ces tragiques événements. Que tous soient chaleureusement remerciés.

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES
Alexandre GRANDON
 GENCAY
 NIEUIL L'ESPOIR
 USSON DU POITOU
 Tél. 05 49 59 46 58 - alexandre.grandon@mutuelledepoitiers.fr




Néolis
 Naturellement à vos côtés
NÉGOCE AGRICOLE
 86340 FLEURÉ • www.neolis-negoce.fr





En 2018, comme chaque année, ces cérémonies seront programmées et celle du 11 novembre aura un caractère particulier puisqu'il s'agira de célébrer le 100^{ème} anniversaire de l'armistice.

Les dates seront les suivantes :

- lundi 19 mars : commémoration des Accords d'Evian sur l'Algérie
- dimanche 22 avril : journée des déportés
- mardi 8 mai : commémoration de la victoire de 1945
- vendredi 8 juin : hommage aux victimes de la guerre d'Indochine
- lundi 18 juin : appel du général de Gaulle
- dimanche 11 novembre : armistice de la guerre 14/18
- mercredi 5 décembre : hommage aux victimes d'Algérie et du Maroc

Une incertitude subsiste quant à la poursuite de la célébration des 2 commémorations du 19 mars et du 5 décembre toutes les deux relatives aux événements d'Algérie.



YOUNG WOLF (POINT JEUNES)

La saison du Point Jeunes a débuté le 2 décembre 2017.

Au programme ; carnaval, soirées, sortie concert, volley-ball (match de Poitiers), basket-ball (match du PB86), fête de la musique, temps partagé (baby foot, billard...), écoute et dialogue.

> Adhésion : 10 € pour l'année.

Et puis n'oublions pas nos 2 journées festives à savoir :

- le thé dansant du lundi de pentecôte (le 21 mai)
- le traditionnel méchoui le dernier dimanche d'août (le 26)

Enfin c'est très tristement que cet article prend fin pour faire part du décès, très brutal, du co-président de notre section Yves Varennes qui nous a quittés le 3 février 2017. Nous n'oublierons pas tout le travail qu'il a accompli pour faire vivre notre section.



Suite à ce décès, et dans l'attente de la décision en assemblée générale, la composition du bureau est la suivante :

Présidente : Michèle Gourdeau, 0549426032
 Trésorière : Madeleine Painault, 0549426215
 Secrétaire : Pierre Buvat, 0549565038

S C E A du PARC
 fromages de chèvres fermiers
 vente à la ferme et sur commande

BAUDINIÈRE VERONIQUE
 LE PARC
 86340 FLEURE

05 49 42 67 87
 alain.baudiniere@wanadoo.fr

GUY PORCHERON
 Peinture - Décoration
 Travaux divers du bâtiment

5, Rue de Poitiers
 86300 CHAUVIGNY
 06-61-12-63-67

guy.porcheron@live.fr

ASSOCIATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNAUTAIRES

LE COLLECTIF CANTONAL 14/18



Le collectif cantonal 14/18, qui s'est donné pour but la rédaction de livres d'or pour chacune des 10 communes de l'ancien canton de la Villegieu du Clain, a publié cette année les ouvrages de Fleuré et de Nouaillé-Maupertuis.

Son ambition, pour 2018, est la réalisation de panneaux à afficher dans les cimetières, mentionnant

les emplacements des tombes des soldats morts ou blessés durant la Grande Guerre.

Nous faisons donc appel à vous pour nous transmettre les informations, même partielles, que vous avez à ce sujet. Nous vous en remercions par avance.

> Contact : *Andrée Gerland, 07 86 42 88 04.*

ENTRE CLAIN ET MIOSSON

Pratique de la gymnastique pour la forme et le loisir ou en compétition :

- Baby Gym (pour les plus jeunes, 15-24 mois à 4 ans)
- Minigym pour les 5-6 ans
- Inigym pour les enfants de 7 à 9 ans
- Ludigym pour les enfants de 10 à 12 ans
- Adogym pour les enfants de 12 ans et plus
- GAF : Gymnastique Artistique Féminine

- GAM : Gymnastique Artistique Masculine
- Gymnastique rythmique
- Parkour
- Tremplaine
- Teamgym
- Pour les adultes : renforcement musculaire, step, gym douce.

> Contact : *0549424187*
ecm.gym@neuf - http://ecm-gym.clubeo.com

FLEUR'EMIL

Les cours individuels se déroulent à la salle socio-culturelle : batterie, guitare classique, guitare électrique, guitare basse

> *http://emil86.fr/*

ASSOCIATION « COUP DE CŒUR » OS THÉO SARCOME

L'association OS-THÉO-SARCOME a pour but de trouver des financements et de collecter des fonds pour permettre d'aider financièrement les enfants (jusqu'à 18 ans) à faire face aux conséquences de leur handicap. En 2017, des fonds ont été récoltés grâce à l'organisation de la soirée dansante « Année 80 » en mars avec la présence de David MORILLON un des parrains de l'association ainsi que la randonnée gastronomique semi-nocturne

en juin (qui ont vu une augmentation des participants par rapport à l'année 2016), mais aussi des dons des « Foulées de Mignaloux », du Tournoi Ping-Pong solidarité de l'entente pongiste de Tercé et St-Julien-l'Ars et du concert des Chœurs de Civaux et de la Hune de St-Benoît. Merci à eux. L'association a pu aider les parents de Mathéo, petit Philippin, dont la grand-mère vit à Vivonne, Coralie de Montauban, Léo et Océane résidant dans la Vienne. Rendez-vous pour la prochaine soirée dansante le 31 mars 2018 et la randonnée gastronomique semi-nocturne le 16 juin 2018.

> *Ostheosarcome sur Facebook*



NOUVEAUTÉ LES GAZOUILIS

Cette association est en activité depuis le 31 mai 2017. Les assistantes maternelles (MAM) accueillent de jeunes enfants en veillant à leur bien-être, leur épanouissement (activités, sorties adaptées à l'âge des enfants) et en garantissant leur sécurité.

« Les Gazouillis » ont ouvert leurs portes le 2 novembre avec une capacité de 7 enfants et une amplitude horaire de 6 h 30 à 19 h 30.

> *MAM les Gazouillis, 3, route de Poitiers. 86340 Fleuré.*
Tél. 06 26 33 94 60
mamlesgazouillis@gmail.com

■ NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

Depuis le 6 novembre 2017, dans le cadre de l'évolution de l'organisation de La Poste du secteur de Vivonne, de nouveaux horaires ont été mis en place au bureau de poste de Fleuré. Il est ouvert **du lundi au vendredi de 14h à 16h30**.

■ ANIMAUX ERRANTS ET EN ETAT DE DIVAGATION

Le personnel technique récupère plusieurs fois par an des animaux errants sur la voie publique. Ils sont dorénavant conduits au chenil communal en attendant de trouver le propriétaire.

Au délai franc de garde de 8 jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

Au bout de 8 jours, la commune de Fleuré confie les animaux non réclamés à la SPA de Poitiers.

Les frais de capture et de pension sont facturés au propriétaire de l'animal par titre de recettes :

- frais de capture : 30 € par animal ;
- pension journalière : 10 € (toute journée commencée est due) par animal.

(Séance du conseil municipal du 12 juillet 2017)

■ PACS

Vous souhaitez vous pacser ? A partir du 1^{er} novembre 2017, plus besoin de vous rendre au tribunal d'instance. C'est désormais à l'officier d'état civil du lieu de résidence commune déclaré par les partenaires qu'il faudra s'adresser. La compétence des notaires reste inchangée.

Un contrat avec des droits et des devoirs

Le Pacs, instauré en 1999, est un contrat ouvert à tous les couples, sous certaines conditions. Les partenaires doivent rédiger une convention, puis la faire enregistrer en fournissant plusieurs documents.

Les partenaires ont des obligations réciproques, comme s'apporter une aide matérielle ainsi qu'une assistance en cas de difficultés. Le Pacs produit des effets en matière fiscale, sur les droits sociaux, les biens et le logement des partenaires. En revanche, la conclusion d'un Pacs ne produit aucun effet sur le nom d'usage et la nationalité.

> Pour en savoir plus

<http://www.justice.gouv.fr/justice-civile-11861/le-pacs-se-conclut-bien-tot-en-mairie-30922.html>

■ PERMANENCES DE L'ADIL (AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION AU LOGEMENT)

Permanences mensuelles le **troisième mercredi** de chaque mois, de **14h00 à 16h00** dans les locaux de la **Maison des Services de La Villedieu-du-Clain**.

■ ACHETER UN TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE

Achetez votre timbre fiscal en ligne sur **timbres.impots.gouv.fr**. Depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique.

À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix.

Pas besoin d'imprimante : l'impression du timbre électronique n'est pas obligatoire. Lors du dépôt de votre demande de passeport, de carte nationale d'identité ou de permis bateau, il vous suffira de présenter, directement à partir de votre smartphone ou tablette, le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flashcode reçu par mail.

Pour plus d'informations concernant la formalité qui vous intéresse, consultez service-public.fr

Bon à savoir : pour effectuer vos démarches en ligne relatives au permis de conduire, à une demande de passeport ou de carte nationale d'identité, allez sur le site ants.gouv.fr et réglez vos formalités payantes par timbre électronique en un clic ! Et découvrez à cette occasion France Connect, un nouvel accès simplifié aux services publics en ligne.

■ NOUVEAU SERVICE DES IMPÔTS

L'administration des finances publiques propose depuis le 6 novembre, un nouveau service sur impots.gouv.fr permettant aux usagers de la Vienne de **prendre rendez-vous en ligne** avec leur service gestionnaire, en bénéficiant d'un rappel téléphonique. Souple et pratique, cette formule permet d'améliorer la qualité



de service en évitant aux usagers de se déplacer. L'heure choisie par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et dans des locaux préservent la confidentialité.

Les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique « Contact »).

Les usagers n'ayant pas accès à Internet peuvent également prendre rendez-vous par téléphone ou aux guichets de leur centre de finances publiques.

Les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignement, remises de formulaire...) peuvent toujours s'effectuer aux guichets, sans rendez-vous.

MODERNISATION DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques.

Je gagne du temps

Il est maintenant possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur Internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet, comme c'était déjà le cas pour les passeports. Ce dispositif concerne aussi bien les **premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol.**

Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier.

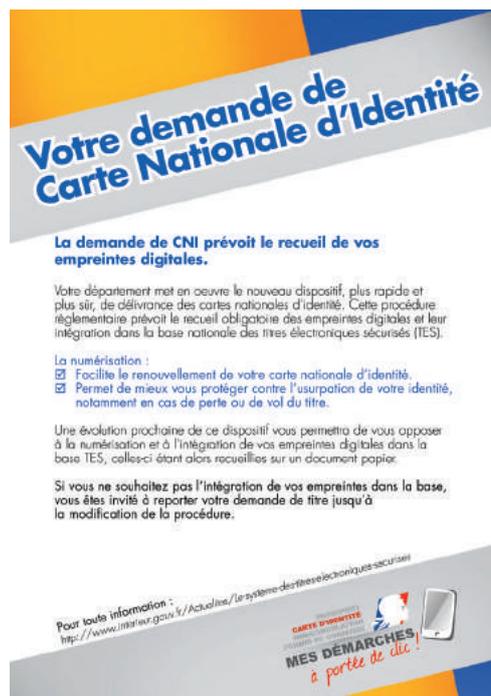
Je choisis ma mairie

Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Il n'est plus nécessaire de déposer votre dossier dans votre commune.

Attention toutefois, le dépôt de votre demande et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie. Il faut compter au minimum une semaine entre le dépôt de votre dossier complet et la mise à disposition de votre titre. Le délai peut être plus long à l'approche des vacances par exemple.

J'ai un titre d'identité sécurisé

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre.



Un dispositif de recueil des empreintes est installé dans certaines mairies. **Seules ces mairies peuvent recevoir les demandes.**

Pour connaître les mairies équipées d'un dispositif de recueil et en savoir plus sur les nouvelles modalités de délivrance de la carte nationale d'identité, consultez le site www.demarches.interieur.gouv.fr.

Quelle commune ?

15 communes sont équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales : Buxerolles, Châtelleraut (+ 1 mairie annexe), Chauvigny, Civray, Dangé-Saint-Romain, Gençay, Lençloître, L'Isle-Jourdain, Loudun, Lusignan, Montmorillon, Pleumartin, Poitiers (+ 3 mairies annexes)*, Saint-Benoit, Vouillé

* Mairie de Poitiers - Hôtel de Ville - 15 place du Maréchal Leclerc - 86000 Poitiers

Annexe Mairie de Poitiers - Quartier des Trois Cités - 10 place des Trois Cités - 86000 Poitiers

Annexe Mairie de Poitiers - Quartier des Couronneries - 18 place de Coimbra - 86000 Poitiers

Annexe Mairie de Poitiers - Quartier de Bel-Air - 54 rue Rique Avoine - 86000 Poitiers



Tarifs de location salle des fêtes « René Taudière »

| Semaine du Lundi au vendredi | Début location | Fin location | Hall | | Petite salle | | Grande salle | | Ensemble | |
|---------------------------------|----------------|----------------|---------|----------|--------------|----------|--------------|----------|----------|----------|
| | | | Eté | Hiver | Eté | Hiver | Eté | Hiver | Eté | Hiver |
| | jour ouvré 8h | jour ouvré 19h | 42,00 € | 53,00 € | 53,00 € | 63,00 € | 95,00 € | 126,00 € | 116,00 € | 147,00 € |
| | jour ouvré 16h | jour ouvré 28h | 63,00 € | 79,00 € | 79,00 € | 95,00 € | 142,00 € | 189,00 € | 168,00 € | 221,00 € |
| | jour ouvré 16h | jour ouvré 38h | 95,00 € | 105,00 € | 105,00 € | 142,00 € | 210,00 € | 284,00 € | 252,00 € | 331,00 € |

| | | | | | | | | | | |
|---|--------------|-------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| WE et Jours fériés du vendredi 16h au mardi 8h | vendredi 16h | samedi 8h | 21,00 € | 27,00 € | 42,00 € | 53,00 € | 79,00 € | 100,00 € | 90,00 € | 116,00 € |
| | vendredi 9h | samedi 8h | 32,00 € | 42,00 € | 63,00 € | 79,00 € | 116,00 € | 147,00 € | 137,00 € | 174,00 € |
| | samedi 9h | dimanche 8h | 32,00 € | 42,00 € | 63,00 € | 79,00 € | 116,00 € | 147,00 € | 137,00 € | 174,00 € |
| | dimanche 9h | lundi 8h | 32,00 € | 42,00 € | 63,00 € | 79,00 € | 116,00 € | 147,00 € | 137,00 € | 174,00 € |
| | vendredi 16h | dimanche 8h | 53,00 € | 68,00 € | 105,00 € | 131,00 € | 189,00 € | 252,00 € | 226,00 € | 284,00 € |
| | samedi 9h | lundi 8h | 84,00 € | 95,00 € | 126,00 € | 158,00 € | 231,00 € | 294,00 € | 268,00 € | 342,00 € |
| | dimanche 9h | mardi 8h | 84,00 € | 95,00 € | 126,00 € | 158,00 € | 231,00 € | 294,00 € | 268,00 € | 342,00 € |
| | vendredi 16h | lundi 8h | 84,00 € | 105,00 € | 163,00 € | 205,00 € | 305,00 € | 389,00 € | 357,00 € | 452,00 € |
| | samedi 9h | mardi 8h | 95,00 € | 121,00 € | 189,00 € | 237,00 € | 342,00 € | 441,00 € | 405,00 € | 510,00 € |
| | vendredi 16h | mardi 8h | 116,00 € | 153,00 € | 231,00 € | 294,00 € | 420,00 € | 541,00 € | 494,00 € | 620,00 € |

S'adresser à la mairie pour toutes informations et réservations.

| | Hall avec cuisine | Petite salle avec cuisine | Grande Salle Avec cuisine | Ensemble |
|--------------------------------|-----------------------------|------------------------------|---|----------|
| MENAGE | 40,00 € | 60,00 € | 80,00 € | 100,00 € |
| Location de vaisselle | Jusqu'à 100 couverts = 30 € | | De 100 à 200 couverts = 60 € Gratuit pour les associations locales | |
| 2 CAUTIONS OBLIGATOIRES | | Caution de 750 € | Caution ménage = 200 € | |



Revêtements
Urbanis

Gilles GUIMBAUD

Directeur Général 3D

06 03 17 72 75

41 Rue des Landes
Z.I. de la république III
86000 POITIERS

3d.patrimoine@wanadoo.fr

Tél. : 05 49 55 33 74

Fax : 05 49 55 33 75

3dpatrimoine.com

 MAUPIN

1^{er} APPLICATEUR D'ISOLANT FLOCONÉ
LEADER RÉGIONAL



VOTRE PARTENAIRE ISOLATION
COMBLES / MURS / PLANCHERS
DEPUIS 1987



CONTACTEZ-NOUS ET BÉNÉFICIEZ D'UNE
ÉTUDE GRATUITE ET PERSONNALISÉE

Tél : 05 49 42 44 44

Email : info@maupin.fr

Zac d'Anthyllis - 86 340 Fleuré



Visitez notre site
www.maupin.fr



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

- 9 janvier AG Club de l'amitié
- 13 janvier Vœux du maire
- 19 janvier Concours de belote (club de l'Amitié)
- 29 janvier AG Comité d'animation de Fleuré

JUILLET

- 7 juillet Fleuréades (CAF) et accueil des Fleuréens de l'Orne (61)

FÉVRIER

- 2 février AG UFGAC
- 10 février Loto APE
- 16 février AG Donneurs de sang
- 18 février Carnaval (Point Jeunes)
- 24 février Repas du CCAS

AOÛT

- 26 août Méchoui (UFGAC)
- 31 août Remise des cartes ACCA

MARS

- 24 mars Loto du FCF
- 11 mars Randonnée pédestre (CAF)
- 23 mars Concours de belote (club de l'Amitié)
- 31 mars Bal des années 80 (Os Theo Sarcome)

SEPTEMBRE

- 8 septembre Point Jeunes
- 14 septembre AG Club de randonnée
- 21 septembre Concours de belote (club de l'Amitié)

AVRIL

- 3 avril Buffet campagnard (club de l'Amitié)
- 5 avril Collecte de sang (Donneurs de sang)
- 7 avril Dîner dansant (ACCA)
- 22 avril Vide grenier (APE)

NOVEMBRE

- 17 novembre Dîner dansant (FCF)
- 20 novembre Repas annuel (club de l'Amitié)
- 25 novembre APE

MAI

- 8 mai UFACVG
- 21 mai Thé dansant (UFACVG)

JUIN

- 3 juin Barbecue (ACCA)
- 16 juin Marche nocturne (Os Théo Sarcome)
- 22 juin Concours de belote (UFGAC)
- 23 juin Fête de l'école
- 19 juin AG ACCA
- 30 juin Fête de la musique (Point Jeunes)

DÉCEMBRE

- 9 décembre Marché de Noël (CAF)

4, RUE DU CHEMIN VERT - 86340 FLEURÉ



FLORENT ENECHAULT

TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS

Tél. : 06 81 05 16 87 . Fax : 05 49 01 75 16

sarlsenechaultflorent@bbox.fr



sofams

Agencement Magasin - Cuisine
Mobiliers Hôtelier et Résidence Loisir



Parc d'Anthyllis - RN 147 - 86340 FLEURÉ
Tél. 05 49 42 25 50 - Fax 05 49 42 25 55
Mail : info@sofams.com

Monsieur Vivian Perroches, maire, et son conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu



le **Samedi 13 Janvier 2018**
À partir de 18h30 - Salle René TAUDIÈRE



Numéros utiles

| Services | Jours d'ouverture | Horaires | Observations | Tel |
|--------------|----------------------------------|---|--|----------------|
| Mairie | Du lundi au vendredi | 13h30 - 17h30 | | 05 49 42 60 15 |
| Poste | Du lundi au vendredi | 14h - 16h30 | Fermé le samedi | 3631 |
| Bibliothèque | Mercredi Vendredi Samedi | 14h - 18h 17h - 18h30 10h - 12h | | 05 49 45 07 24 |
| Ecole | Du lundi au vendredi Mercredi | 8h50 - 15h45 8h50 - 12h | | 05 49 59 19 53 |
| Garderie | Du lundi au vendredi | 7h15 - 8h50 15h45 - 18h30 | Fermé le mercredi A.M. | 05 49 42 03 26 |
| Déchetterie | Lundi Vendredi Samedi | 9 h - 12h 14h - 18 h (été) 9h - 12 h et 14h -18h (été) | 15h30 - 17 h (hiver) 9h - 12 h et 14h -17h (hiver) | |

Numéros d'urgences



05 49 38 50 50
N°de garde
médicale
permanence et week-end



0810 50 50 50
Dépannage
Sorégies
(problèmes de réseaux
électriques et gaz)



18



05 49 61 16 90
Dépannage
Eaux de Vienne

En cas de besoin

Cartes de crédits perdues ou volées
0 892 705 705
Opposition chèquiers
0 892 683 208

Info escroqueries
0 811 020 217